

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNE DE LA POSSESSION
EXTRAITS DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
AFFAIRE N°13/MAI/2015

**NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : 39**

SEANCE DU 13 MAI 2015

NOTA :

Le Maire certifie que :

- la convocation a été adressée le :
7 mai 2015
- le compte rendu du Conseil municipal
a été affiché en Mairie le :
20 mai 2015

L'an deux mille quinze le treize mai
à dix-sept heures vingt s'est réuni en
séance ordinaire le Conseil municipal de
La Possession sous la présidence de
Monsieur Robert TUCO, 1^{er} Adjoint

Le Maire



Vanessa MIRANVILLE

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Robert TUCO - Marie Françoise LAMBERT - Gilles HUBERT - Michèle MILHAU - Pascal PARISSÉ - Jean Christophe ESPERANCE - Denise FLACONEL - Thierry BEAUVAL - Jérôme BOURDELAS - Sophie VAYABOURY - Camille BOMART - Didier FONTAINE (affaires n°08 à 28) - Jocelyne DALELE - Marie Claire DAMOUR - Jean Marc VISNELDA - Christophe DAMBREVILLE - Marie Line TARTROU - Jean Luc BILLAUD - Edith LO PAT - Christel VIRAPIN (affaires n°03 à 29) - Daniel FONTAINE - Simone CASAS - Benoît CANTE - Thérèse RICA - Jérémie BORDIER

ÉTAIENT ABSENTS :

Anne Cécile GRONDIN - Rosaire MINATCHY - Anaïs HERON - Jocelyn DE LAVERGNE - Jean François DELIRON - Marie Andrée LACROIX FAVEUR - Philippe ROBERT - Anne Flore DEVEAUX

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Vanessa MIRANVILLE (procuration à Robert TUCO) - Jacqueline LAURET (procuration à Sophie VAYABOURY) - Didier FONTAINE (procuration à Thierry BEAUVAL, affaires n°01 à 07, et 29) - Christel VIRAPIN (procuration à Pascal PARISSÉ, affaires n°01 et 02) - Fred JULENON (procuration à Jocelyne DALELE) - Eve LECHAT (procuration à Gilles HUBERT) - Laurent BRENNUS (procuration à Jérémie BORDIER) - Erick FONTAINE (procuration à Thérèse RICA)

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire de séance.

Mme Michèle MILHAU ayant obtenu la majorité des voix, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a déclaré accepter.

Le Conseil municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, le Président a déclaré la séance ouverte.

AFFAIRE N°13 : FONCIER - NOUVELLE DENOMINATION DE VOIE - IMPASSE FELIX TECHER (RD41)

Le premier Adjoint rappelle que la dénomination des voies communales est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Une voie de desserte prenant naissance sur la Route Départementale 41 à la Ravine à Malheur permet l'accès à une dizaine de maisons (faisant partie de la RHI Tamarin Sarda), en contrebas du lotissement Le Grand Large II.

Afin de faciliter l'identification de cette voie actuellement dénommée Route Départementale 41, il conviendrait de renommer cette portion de voie.

Il est ainsi proposé au Conseil municipal la dénomination suivante :
«Impasse Felix Techer».

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le courrier en date du 9 juillet 2014 de Monsieur ABMONT Philippe, *joint en annexe n°12 de la note de synthèse*, de renommer cette impasse « Felix Techer » ;
- Vu la pétition, *jointe en annexe n°12 de la note de synthèse au dos du courrier susmentionné*, signée par les habitants pour la création de la nouvelle dénomination de voie « impasse Felix Techer » ;
- Vu l'avis favorable de la SEMADER, *joint en annexe n°11 de la note de synthèse*, propriétaire de la parcelle AC 3153, en date du 13 avril 2015 ;
- Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale d'attribuer la dénomination effective des voies ;

La commission Aménagement et Développement du territoire réunie en date du 30 avril 2015 a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil municipal,
après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés,

- **approuve la dénomination de voie « impasse Felix Techer » selon le plan de masse, *joint en annexe n°10 de la note de synthèse* ;**
- **autorise Madame le Maire à signer tout acte y afférent.**

Fait et clos les jour, mois et an que dessus et ont signé après lecture les membres présents.

Le Maire

Vanessa MIRANVILLE

